



Habitat et espaces communicationnels à La Réunion : premiers résultats

Éliane Wolff

► To cite this version:

Éliane Wolff. Habitat et espaces communicationnels à La Réunion : premiers résultats. Travaux & documents, 2007, Usages et pratiques des TIC. Méthodes et terrains en questions, 31, pp.51–65. hal-01910132

HAL Id: hal-01910132

<https://hal.univ-reunion.fr/hal-01910132>

Submitted on 31 Oct 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Habitat et espaces communicationnels à La Réunion : premiers résultats

ÉLIANE WOLFF
LCF-UMR 8143 DU CNRS

L'île de La Réunion a été marquée par son histoire coloniale singulière et un profond isolement dû à l'éloignement de sa métropole, mais aussi à son peu d'intérêt vis-à-vis des pays environnants (l'Inde, l'Afrique, la Chine, etc.) qui ont pourtant contribué à son peuplement. Du point de vue intérieur, le relief tourmenté et le manque d'infrastructures ont longtemps rendu les déplacements longs et difficiles, isolants des régions entières au sein de l'île.

À partir des années 1980, le développement des réseaux de communication terrestres puis aériens et l'irruption rapide des télécommunications ont provoqué de profondes mutations qui font passer, en un temps très court, l'organisation sociale locale d'une forme traditionnelle, issue de la Plantation, à une forme de modernité d'inspiration européenne.

Dans cette société multiethnique et multiculturelle, ce passage se caractérise entre autres par de nouveaux modes d'habiter et une modification des conditions d'exercice du lien social. La *kour*, unité domestique de base et le *kartié*, espace social de référence dans la société créole, disparaissent progressivement au profit d'un habitat proche d'un standard métropolitain et de quartiers résidentiels marqués par une sociabilité anonyme (Watin, 2005).

Le développement récent et massif des Technologies de l'Information et de la Communication constitue une nouvelle donne dans la problématique récurrente de l'insularité réunionnaise. Le taux d'équipement des ménages en TIC atteint, voire dépasse pour les ordinateurs personnels, ceux de la métropole, ce qui constitue une grande première dans une île dont on mesure habituellement le retard de développement en termes d'infrastructures ou de productivité.

	2000	2003	2004	2005
Ménages équipés en micro-ordinateurs	27 %	43 %	50 %	56 %
dont connectés à internet	- -	30 %	35 %	41 %

Source Ipsos-Réunion

À La Réunion, cet intérêt notable pour les nouvelles technologies n'est pas le fait des seules catégories favorisées. Si elles sont les premières à en avoir investi les potentialités, on observe à présent l'appropriation de ces techniques par les familles aux moyens plus modestes. Elles s'équipent de façon remarquable malgré les difficultés liées à l'engagement financier et à la maîtrise d'une certaine culture numérique.

Comment ces objets techniques ont-ils été intégrés dans l'espace domestique ? En quoi participent-ils à la transformation des sociabilités ?

CONTEXTE, METHODES ET DONNEES

C'est à ce type de questions que nos travaux de recherche tentent de répondre depuis quelques années. Comment ? En multipliant les sites d'enquêtes¹, en cumulant les approches, les types de données, les interlocuteurs : *fieldwork* de longue durée auprès de la communauté mafataise relevant de la tradition ethnographique classique², questionnaires recueillis auprès d'un échantillon de 1 000 lycéens complétés par des entretiens de type focalisés auprès de 25 d'entre eux³, récits de pratiques enregistrés à domicile depuis plusieurs années auprès de nombreuses familles socialement, culturellement, géographiquement diversifiées⁴. Un double parti pris structure l'ensemble de ces travaux. D'une part, le choix méthodologique de la description est le préalable qui permet, dans un contexte insulaire singulier, de saisir l'épaisseur du social et de rendre compte des processus d'appropriation des TIC en cours d'élaboration. D'autre part, la perspective comparatiste, que nous tentons de systématiser par le biais de collaborations nationales ou internationales, conduit à un décentrement très productif pour l'ensemble des partenaires.

Les données convoquées spécifiquement dans cet article ont été recueillies dans le cadre de notre participation à une enquête inter-

¹ Voir en bibliographie les principales publications issues de ces recherches.

² Programme « Appropriation, usages sociaux et contexte de réception des TIC à La Réunion », LCF-UMR 8143 du CNRS.

³ Recherche conduite en 1997 dans le cadre de l'enquête européenne « Les jeunes et l'écran ».

⁴ Entretiens menées depuis dix années avec des étudiants de Sciences de l'Information et de la Communication dans le cadre de l'enseignement aux méthodes de la recherche.

nationale⁵ et concernent des familles habitant le chef-lieu. Mais alors que le protocole prévoyait un recrutement homogène de familles socialement plutôt favorisées (et donc équipées), nous avons opté pour un choix plus diversifié d'interlocuteurs. Ce choix s'imposait dans une île où 60 % des familles ayant des enfants scolarisés relèvent de la catégorie « défavorisées » et où l'équipement en TIC se développe et touche à présent tous les milieux sociaux. Nous avons sélectionné 17 familles dionysiennes⁶, que l'enquête a saisies à un moment particulier de leur cycle de vie : 10 couples sont des trentenaires avec jeunes enfants, 4 couples ont la quarantaine et certains de leurs enfants ont déjà quitté le domicile parental, enfin 3 couples ont la cinquantaine et se retrouvent sans enfants à charge. L'ancrage territorial, le type d'habitation, le statut d'occupant de ces familles apparaissent comme fortement clivés. Ainsi les 6 familles « favorisées », tous propriétaires, résident dans le centre historique et les écarts très résidentiels, les 7 familles « moyennes » habitent dans la périphérie proche et les écarts résidentiels de lotissements (tous locataires), enfin les 4 familles « défavorisées » sont locataires dans les cités de logements sociaux ou habitent des logements sociaux rétrocédés en accession à la propriété. Cette catégorisation ternaire permet un premier découpage de notre population, mais elle reste figée et relativement déterministe. Elle ne rend pas compte d'un autre type de logique d'action qui traverse toutes les catégories sociales et se construit au quotidien, dans le cadre de la modernité réunionnaise qu'il nous faut rapidement définir.

L'île de La Réunion présente une singularité majeure liée à la profondeur des transformations sociales qui l'affectent en un temps extrêmement court, avec pour conséquence l'émergence d'une société marquée à la fois par la tradition créole et par la modernité la plus avancée.

⁵ « Habitat et espace communicationnels : comparaison internationale des usages résidentiels des moyens de communication » sous la direction de Chantal de Gournay, France Télécom R et D pour le programme PUCA « Futur de l'habitat », 2003.

⁶ Nous avons constitué notre corpus en usant des catégories de la DEP du ministère de l'Éducation Nationale qui distingue familles favorisées, moyennes et défavorisées (cf. Parain et Chevignon, 1994).



Mais tradition et modernité ne sont pas à opposer comme des entités qui définiraient de façon exclusive les modes de vie, de sociabilité, d'organisation familiale. La réalité est bien plus complexe. Chaque individu va construire sa combinatoire personnelle en puisant dans l'un et l'autre des modèles en fonction d'un répertoire personnel de ressources matérielles et symboliques, dont il joue de façon appropriée en fonction des situations dans lesquelles il est engagé. De cette interpénétration des formes et des pratiques émerge une forme spécifique de modernité réunionnaise. Il s'agit d'une matrice fondatrice qui organise les discours, les pratiques et les représentations des acteurs, transcende les catégorisations sociales et structure les mondes de vie ainsi que nombre de travaux menés dans le laboratoire ont pu le mettre en évidence.

Les résultats de cette enquête sur les usages domestiques des TIC éclairent et actualisent cette dynamique singulière que nous verrons à l'œuvre ici sur trois dimensions : le processus d'intégration des objets techniques dans l'espace domestique, la mutualisation des équipements et des services et la transformation des sociabilités.

ÉQUIPEMENT TECHNOLOGIQUE ET ESPACES DOMESTIQUES

À La Réunion, on distingue deux modèles d'habiter qui correspondent à des formes de sociabilités et des frontières privé/public fort différents et s'expriment en particulier dans la pièce de réception : le salon créole traditionnel ou le séjour moderne. Le type d'intégration des objets techniques dans ces espaces est révélateur des formes de sociabilités domestiques et des accommodements mis en place par les familles.

Le salon créole : des compromis à trouver

Le salon créole, espace monochrome, est tout entier dévoué à l'accueil de l'étranger et à la représentation. Parfaitement entretenu, il met en scène ce que la famille veut donner à voir de meilleur dans le cadre d'une mise en scène maîtrisée et ritualisée. Ici le poste de télévision occupe une place légitime, mais son usage transforme

progressivement ce salon en espace du collectif familial et perturbe sa fonction de pièce de réception. Nouvelles règles, contraintes et compromis sont instaurés pour maintenir des logiques d'usages difficilement conciliables avec les principes d'organisation du salon créole. Trois exemples vont nous permettre de mieux saisir les logiques à l'œuvre dans cette première configuration.

Le salon télé-réception

La famille Grondin, d'origine modeste (cuisinier, agent de service), dispose de plus de 100 mètres carrés dans son logement de type social en accession à la propriété. Le salon accueille l'unique poste de télévision de grand format associé à un home vidéo.



Mais pour ne pas abîmer le magnifique salon de cuir blanc et perturber l'ordonnancement de cet espace réservé à la réception, le visionnage familial se fait assis sur le tapis ; parents comme enfants s'obligent à un relatif inconfort pour partager des moments de télévision collectifs, afin de préserver la fonction première de la pièce.

Le coin salon-télé

La famille Hoareau partage ce même souci de sauvegarder un espace de réception proche de la tradition créole, mais elle se heurte à des contraintes liées à la petite surface de son F3 situé dans une cité de logements sociaux.



Seule l'organisation en coin permet de matérialiser un espace de réception de quelques mètres carrés investis par la famille pour regarder la télévision et débarrassés de toutes traces de vie domestique afin de le maintenir dans un « ordre » compatible avec la réception.

L'attachement au salon traditionnel créole n'est pas spécifique à la condition sociale. On retrouve les principes d'organisation identique à l'autre extrémité du continuum, chez la famille bourgeoise installée dans sa grande villa créole du centre ville.

Télé séjour du haut, télé salon du bas

Le poste de télévision a trouvé sa place dans le grand salon de réception de la famille Gérard, mais ce n'est pas autour de lui que s'organise l'aménagement de la pièce. Le poste a été installé dans une armoire du salon ; sa présence est discrète mais non dissimulée.



Ce choix permet un visionnage diurne en dehors des moments de réception et sans que soient perturbés les principes organisateurs du salon qui conserve sa rigoureuse symétrie.



Un second poste se trouve à l'étage et accueille les activités de visionnage de la seconde partie de soirée ; dans cet espace strictement privé peuvent sans problème subsister les traces de vie quotidienne (jouets des enfants, catalogues, ouvrages), témoins de la vie intime de la famille.

Le séjour : le lieu de vie domestique

Le séjour obéit à une autre logique : espace polychrone, il est avant tout l'espace de vie de la famille nucléaire et se prête plus facilement à l'accueil des objets techniques à usage familial. Le poste de télévision y tient une place privilégiée, mais la pièce accueille également d'autres objets comme l'ordinateur et ses annexes. La négociation se focalise ici sur la tension entre la conquête de territoires personnels et la participation au collectif familial.

Les choix d'aménagement de la famille Chane Tune manifestent une volonté réelle de maintenir un espace de type centrifuge dans le séjour de son appartement, une organisation qu'elle reproduit dans sa nouvelle villa alors que la surface dont elle dispose à présent a plus que doublé.



Le séjour concentre l'ensemble des objets techniques audiovisuels, informatiques et téléphoniques, une volonté surtout manifestée par le père de famille « pour pouvoir participer à la vie de la maison » parce que « le séjour est une salle de vie où tout le monde est ». Une option qui pose problème à la mère de famille qui rêve d'une pièce plus policée, plus rangée, plus ordonnée, et certainement plus conforme au fonctionnement d'un salon créole privilégiant la réception.

Cependant, ainsi que l'observe également Pharabod (2004), d'autres familles préfèrent adopter des stratégies de duplication des équipements, en particulier les foyers avec adolescents particulièrement soucieux de préserver leur espace personnel. Enfin certaines familles optent pour la spécialisation d'espaces affectés (la salle télé, le bureau et son environnement informatique), mais cette logique d'aménagement est plus rare et exige une surface habitable conséquente que ne possèdent pas toutes les familles.

Des écrans qui trouvent ou cherchent encore leur place...

Téléviseur et ordinateur sont des écrans qui génèrent des pratiques spécifiques, plutôt collectives pour l'un, plutôt individuelles pour l'autre ainsi qu'on a pu le montrer par ailleurs (Pasquier, 1999) ; leur insertion dans l'espace domestique va obéir à des schémas totalement différents.

Le poste de télévision reste un objet légitime qui trouve facilement sa place dans tous les milieux sociaux — ce qui n'est pas le cas en métropole, en particulier dans les familles les plus favorisées. À La Réunion il fonde la conjugalité, n'est pas socialement classant et offre à la famille des moments de visionnage collectif privilégiés et très appréciés. Cet écran qui rassemble pose problème dans sa version home cinéma, à cause de ses performances sonores peu compatibles avec des espaces domestiques ouverts et si peu insonorisés.

L'ordinateur est un objet plus difficile à intégrer dans l'espace domestique. Exposé au départ dans le salon créole en tant qu'objet de prestige, il a rapidement été placé dans la chambre des enfants qui en sont souvent les seuls utilisateurs dans les familles modestes. Lorsqu'il n'est pas installé dans la pièce privilégiée du bureau, d'autres difficultés président à son intégration dans le séjour. Car l'ordinateur est un grand consommateur d'espace et son usage introduit un « désordre » difficilement maîtrisable : désordre esthétique (fils, disquettes, équipements annexes), mais également interférences sonores avec la télévision familiale, enfin désordre dans les sociabilités car il est

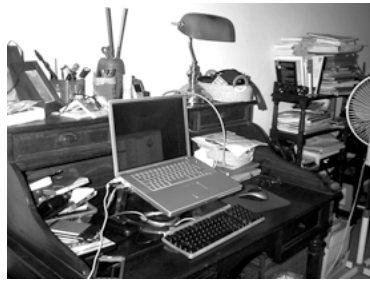
surtout d'un usage individuel dont on se dispute l'accès, et qui isole momentanément de la participation au collectif familial encore fortement privilégié à La Réunion. Cette situation est problématique et révèle la tension entre le maintien des pratiques collectives encore très valorisées et des aspirations de plus en plus individuelles, en particulier dans les familles comptant des adolescents. L'usage d'ordinateurs portables, l'installation d'un réseau wifi, le maintien systématique des portes ouvertes, constituent autant de stratégies mises en œuvre pour sauvegarder le collectif familial et un « être ensemble » auquel on tient encore fortement.

L'ordinateur dans ...

la chambre des parents



le salon



le « bureau-remise »



le coin bureau



LA MUTUALISATION DES EQUIPEMENTS ET DES SERVICES

Bricolage et détournement d'usage, déjà signalés dans d'autres sites d'enquêtes réunionnais, sont à nouveau observés ici. En fait, dans une île longtemps livrée à elle-même et qui entretient avec sa métropole anciennement coloniale des rapports complexes, savoir se débrouiller avec les moyens du bord reste une qualité essentielle qui a, dans

l'histoire réunionnaise, maintes fois assuré sa survie. L'action prend ici la forme d'une résistance construite au quotidien et s'apparente aux « tactiques » si bien décrites par de Certeau (1980), faites de bricolage et d'arrangements, de braconnage, de « pratiques marronnes » en marge de la légalité visant à détourner à son profit un ordre imposé, un mode d'emploi, une norme d'usage.

Parmi les pratiques mises en œuvre, on note en particulier la mutualisation des ressources et des outils. Celle-ci a déjà été mise en évidence dans la société de troc très active à Mafate, à propos de la téléphonie fixe et de la télévision satellitaire⁷. Elle est également observée et c'est plus inattendu dans le chef-lieu Saint Denis, au sein de la famille essentiellement, mais aussi du réseau d'amis, voire du réseau communautaire.

Cette mutualisation peut prendre des formes diverses. Ainsi le partage de téléphone mobile entre époux, parents et enfants et surtout la mutualisation des unités sous-utilisées est loin d'être une pratique uniquement juvénile, même si ce sont les jeunes qui y ont le plus souvent recours dans le cadre de la solidarité entre pairs. On relève aussi les prêts de parabole, de décodeur et encore plus des cartes d'abonnement à la télévision satellitaire au gré des déplacements des uns et des autres. Enfin la mutualisation des installations wifi existe également. Ce dispositif technique se prête particulièrement bien à un partage de réseau local dans le centre de Saint Denis, où les communautés de commerçants *zarab* et chinois ont installé leurs commerces et leurs domiciles dans une grande proximité géographique et familiale.

L'histoire de ce jeune couple, Clément et Laure, qui ont mis en place une double mutualisation de la connexion Internet apparaît comme emblématique de cette inventivité réunionnaise maintes fois observée. Reprenons, pour mieux comprendre, la chronologie de cette installation relatée par le jeune homme et que résume le schéma ci-après.

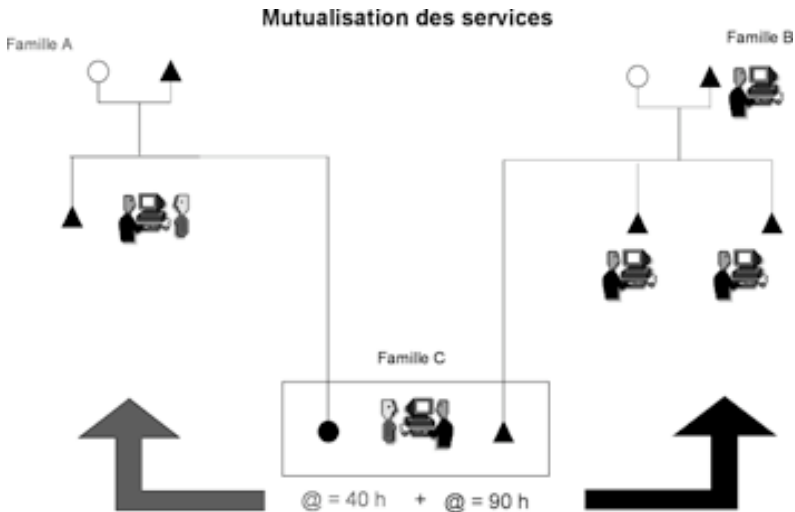
En 1995, les parents de Clément (famille B) souscrivent à un abonnement de 20h de connexion Internet, qu'utilisent le père et ses trois fils. La gestion de ce bien rare est contrôlée via un carnet, dans lequel chacun note ses temps de connexion, afin de ne pas dépasser le quota attribué. « Et ça partait très vite avec le chat ». Lorsqu'il commence à travailler, Clément décide de prendre à sa charge

⁷ Des familles dont l'abonnement a été coupé faute de paiement, peuvent continuer à activer à tour de rôle leur installation en se partageant à plusieurs une carte d'abonné payant qui circule ainsi de foyer en foyer (Wolff, 2003).

l'abonnement, dont il fait augmenter le volume jusqu'à atteindre les 90 h : « les forfaits se sont améliorés et pour la même somme, on a eu de plus en plus d'heures. Plus besoin de carnet. Et comme on s'était calmé du côté du chat, c'était suffisant ».

Du côté de la famille de Laure (famille A), la prise d'abonnement est récente (2000) et a été financée par le père pour aider la jeune fille dans ses études. Elle partage cette connexion de 20h avec son petit frère.

Au moment de leur mise en ménage, il y a deux ans, le jeune couple maintient le système en vigueur. Clément a simplement récupéré son ordinateur personnel, qui est devenu l'ordinateur du couple, alors que Laure a laissé l'ordinateur familial à la disposition de son frère et de sa mère. La gestion du double abonnement se fait sans problème. Chacun privilégie son propre réseau, sauf si celui-ci s'avère momentanément activé par ailleurs. La prise en charge financière est assurée par le couple, salarié depuis peu, qui fait profiter de ce service le reste de la fratrie encore non solvable.



Depuis plus de deux années, les deux connexions Internet financées par le jeune couple continuent d'être mutualisées, et au final sont partagées par sept individus, appartenant à deux familles de référence au sein de trois domiciles différents ! La souscription d'un

abonnement haut débit n'est pas envisagée puisqu'il existe (pour Clément au moins), la possibilité d'utiliser une liaison rapide sur son lieu de travail. La situation complexe, que les opérateurs peuvent juger peu rationnelle du point de vue économique et technique, semble pour le moment satisfaire tout le monde : elle s'inscrit dans le cadre d'une solidarité familiale bien comprise, faite d'échanges de service multiples entre le jeune couple et leurs familles respectives.

De fait, l'acquisition des objets, souscription des services et histoires familiales sont intimement liées dans une écologie familiale générale qui n'est pas toujours perceptible, ni compréhensible de l'extérieur. Cette mutualisation interroge le processus d'individualisation des usages, présenté généralement comme le moteur du multi-équipement. Ici les rationalités techniques et économiques s'avèrent peu opérantes en regard des rationalités sociales qui manifestement guident l'action. Solidarités familiales et communautaires sont encore très actives dans une société qui s'individualise de plus en plus.

LES TIC AU SERVICE DES SOCIABILITES COMMUNAUTAIRES ET SOCIETAIRES

À La Réunion, la famille reste un pilier de la société locale : la « petite famille » (la famille nucléaire), mais surtout la « grande famille » élargie aux germains et aux cousins et confortée encore par les liens communautaires constitue le moteur de la sociabilité. Elle s'exprime autant dans le quotidien le plus trivial (garde des enfants, entraide familiale et échange de services, solidarités financières, loisirs) que dans le partage des événements festifs et religieux. Alors qu'en métropole, le téléphone mobile contribue à l'animation de l'espace local et permet « un rapport ajusté avec le potentiel événementiel de la ville [...] et une place plus grande à l'improvisation quant au désir de se rencontrer à l'extérieur du domicile » (de Gournay, 2001), à La Réunion, la ville n'offre encore que peu d'attrait et impose peu de coordination ou de gestion de l'imprévu. Le téléphone, et particulièrement le téléphone portable, sont avant tout des outils permettant de maintenir, malgré la dispersion des individus, la cohésion familiale caractéristique de la société créole. « Des visites téléphoniques », quasi quotidiennes dans certaines familles, remplacent les contacts directs qu'autorisait la vie dans la *kour* et maintiennent une sociabilité très active malgré les distances. Les codes conversationnels réservés aux interactions de face à face entre intimes ou personnes « que l'on connaît » sont simplement transférés à cette conversation médiée. La

rumeur (*le ladilafé*) trouve avec le téléphone un medium moderne de diffusion et d'actualisation dans le respect des conventions horaires insulaires et tropicales. Le téléphone permet ainsi le maintien d'une forte cohésion, et l'organisation des rencontres et des sorties familiales (le fameux pique-nique dominical), une pratique qui traverse les catégories sociales et culturelles. En effet sociabilité familiale et communautaire sont encore très actives voire dominantes à La Réunion et trouvent, grâce aux TIC, de nouveaux modes d'expression.

Mais dans le même temps, le téléphone mobile mais également d'autres outils de communication à distance offerts par Internet, permettent d'échapper au regard de la communauté territoriale et familiale et d'entretenir des relations électives et privées, ce qui constitue un mode relationnel nouveau dans une société de forte interconnaissance. Cet espace d'autonomisation est particulièrement investi par les jeunes, qui peuvent ainsi développer une sociabilité élective échappant totalement au contrôle parental. Ainsi, les TIC autorisent d'autres types de sociabilités plus anonymes, plus exogènes, plus libérées des allégeances sociales du groupe et des contraintes de l'espace et du temps⁸ qui renvoient au modèle sociétaire d'organisation sociale.

Ces deux types de sociabilité intègrent de façon spécifique les valeurs portées par la mobilité, qu'elle soit spatiale, sociale et culturelle. La démocratisation des transports, la poussée démographique, la densification de la ville et les opportunités qu'elle concentre en matière de formation et d'emploi, la transformation du mode d'habiter, contribuent à la dispersion spatiale des familles au sein de l'île ou vers l'extérieur. Car pour lutter contre le chômage, une forte politique de promotion de la mobilité vise à encourager les Réunionnais à « sauter la mer » pour étudier, travailler et se perfectionner hors de l'île.

Or la mobilité n'est pas une valeur positive pour ceux dont le monde de vie est encore profondément marqué par la tradition. Ici on privilégie la stabilité, la reproduction à l'identique, un ancrage dans le passé ou le présent et une sociabilité de l'interconnaissance propre aux sociétés communautaires traditionnelles. La mobilité physique, encouragée de plus en plus par des bourses et aides en tous genres (destinées à trouver un travail ou poursuivre ses études en métropole le plus souvent), peut être vécue comme un déchirement, un traumatisme,

⁸ Une communication autorisée « partout tout le temps » selon le slogan mis en avant par les certains opérateurs de téléphonie mobile pour promouvoir leur services

pour ceux qui vivent ce départ comme imposé et qui ne disposent pas des codes pour en faire une expérience enrichissante. Les TIC seront ici mis à profit pour maintenir le lien avec l'île et la sociabilité exclusivement centrée sur « ceux que l'on connaît », association de Réunionnais en France ou familles et connaissances partageant le même destin. Véritable cordon ombilical, elles peuvent permettre à certains de passer l'épreuve de la mobilité sans trop de dommages.

Pour d'autres la mobilité peut au contraire être vécue comme une valeur positive, une opportunité pour s'émanciper des dominations familiales, communautaires, professionnelles. Elle permet un décentrement, une confrontation avec l'altérité et donne l'occasion de nouer d'autres liens qui, une fois de retour au pays, pourront être poursuivis grâce aux TIC. Cette intégration positive de la mobilité signe le passage vers une organisation de type sociétaire qui privilégie le développement individuel, l'expression de soi libérée des allégeances de la tradition, une inscription dans l'avenir, une sociabilité de type anonyme où le statut suffit à autoriser la rencontre. Cette mobilité n'est pas seulement physique, c'est une disposition au mouvement, au changement, à la nouveauté, à la rencontre avec l'Autre différent de soi. Elle redéfinit la proximité qui n'est plus alors géographique ou communautaire mais qui assemble ceux qui partagent les mêmes passions, les mêmes intérêts dans le cadre d'une sociabilité exogène en réseau affinitaire et électif. Cette focalisation sur l'individu et son identité d'une part, sur les réseaux d'autre part sont pour Flichy (2004) deux éléments caractéristiques de la société contemporaine qu'il associe sous la notion « d'individualisme connecté ». La classe moyenne en émergence à La Réunion (ou du moins les membres pour qui la mobilité est une valeur positive), semble la plus disposée à s'inscrire dans cet « individualisme en réseau » et à se saisir de ces opportunités techniques pour « voir ailleurs » via les réseaux électroniques.



Certes, les TIC sont investies pour développer une sociabilité plus exogène qui autorise les individus à développer des sociabilités parallèles, individuelles, autonomes et échappant à tout contrôle ; mais elles leur permettent également d'entretenir une sociabilité familiale et communautaire qui reste très active. Les technologies de l'information et de la communication ne sont que des instruments au service de pratiques situées, dont se saisissent les individus en lien avec leur monde de vie qui apparaît comme profondément hybride, mêlant intimement tradition et modernité.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- CERTEAU (de) M., 1980, *L'invention du quotidien*. T1 *Arts de faire*, Paris, Gallimard.
- FLICHY P., 2004, « L'individualisme connecté entre la technique numérique et la société », *Réseaux*, n° 124, CNET-Hermès Science Publications : 17- 52.
- GOURNAY (de) C., 2001, « Technologies de communication et relations de proximité », *Les Annales de la Recherche Urbaine*, n° 90 : 67-76.
- IPSOS Océan Indien, *Les technologies de l'information et de la communication et le grand public* - Présentation 3 îles-(Madagascar, Maurice, Réunion), (2003, 2004, 2005).
- MAILLET D., 2004, *Objets techniques et modalités communicationnelles dans l'espace domestique : une approche ethnographique de cinq familles à La Réunion*, mémoire de maîtrise en SIC, sous la dir. de E. Wolff, Université de La Réunion.
- MILLER D. & SLATER D., 2000, *The Internet. An ethnographic approach*, Berg, Oxford.
- PARAIN C. & CHEVIGNON M., 1994, « Parcours scolaires et milieu social à la Réunion », *Education et formation*, 38 : 51-63.
- PHARABOD A.S., 2004, « Territoires et seuils de l'intimité familiale. Un regard ethnographique sur les objets multimédias et leurs usages dans quelques foyers franciliens », *Réseaux*, n° 123, vol. 22, CNET/Hermès Science Publications : 85-117.
- PASQUIER et JOUET, 1999, « Les jeunes et l'écran », *Réseaux*, n° 92-93, CNET-Hermès Science Publications.
- WATIN M., 2005, *Réseaux et lieux publics. Emergence des espaces urbains et communicationnels à la Réunion*, Paris, L'Harmattan.
- WOLFF E., 1999, « Ecran et culture de pauvreté. Le cas de la Réunion », *Réseaux*, n° 92-93, CNET-Hermès Science Publications : 219-240.
- WOLFF E. & Proulx S., 2001, « La réception sociale de la télévision », dans *Espace public et communication*, *Univers Créoles* n° 1, Paris, Economica-Anthropos : 129-156.
- WOLFF E. & Simonin J. (dir.), 2003, *Communications médiatisées et territoires insulaires*, Etudes Créoles vol. XXVI (n°1), Paris, L'Harmattan.
- WOLFF E., 2003, « Koman, bann Mafate na canalsatellite ? L'irruption des TIC dans un territoire insulaire », *Communications médiatisées et territoires insulaires*, *Etudes Créoles*, vol. XXVI (n°1), Paris, L'Harmattan : 157-178.
- WOLFF E., 2004, « Eléments de méthode pour une anthropologie des usages des TIC » dans *Questionner l'internationalisation. Cultures, acteurs, organisations, machines*, Actes du XIV^e congrès national des Sciences de l'information et de la communication, 2-4 juin 2004, Université de Montpellier III (campus de Béziers), SFSIC Éd : 251-258.
- WOLFF E., 2005, *Habitat et espaces communicationnels. Une enquête sur les usages domestiques des TIC à Saint-Denis de La Réunion*, rapport de recherche, septembre 2005, Convention France Télécom R&D, France Télécom Réunion, LCF-UMR 8143 du CNRS.